



BNP PARIBAS

07 avril 2026

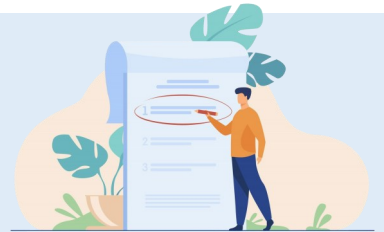
CSEC

# MOTIV' : Bilan 2025 et démarrage 2026



La Direction est venue présenter en CSEC son bilan MOTIV' 2025. Cette séance a été l'occasion de faire un point sur les corrections apportées suite à nos demandes et remontées du terrain, mais aussi d'interpeller la Direction sur des objectifs trop élevés ou des performances pas assez bien reconnues dans certains métiers.

- Des outils défaillants en début d'année rendant la lecture des tableaux de bord et l'animation commerciale compliquées pour les managers.
- Une ambition commerciale trop difficile à réaliser : EER à 77 %, Prévoyance à 68 %, IARD à 69 %...
- La réussite du lancement de l'offre Gestion Sous Mandat pour les Conseillers Affinité.
- Une enveloppe de compensation (« mesure d'accompagnement des performances ») pour 1500 salariés avec à minima 10% de leur montant métier.



## FAITS MARQUANTS 2025

### ET VOUS ? L'AVEZ-VOUS EUE ?

Représentante Syndicale Nationale



Chantal MARCHAND  
06 99 33 92 51

Représentant Syndical National Adjoint



Alexandre BOUAT  
06 98 54 83 53

Vos élu(e)s



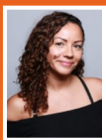
Isabelle CLERGEAU  
07 60 40 61 27



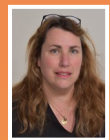
Anthony CHABIRON  
06 62 67 90 85



Loïc DOPIERALA  
01 60 95 47 40



Nadège HAMDİ  
07 64 26 23 07



Alexandrine TROLLAT  
01 87 74 17 75



Albert HOULET  
07 78 57 87 72



Eddie COTAYA  
06 67 75 35 39



Aline DALICHAMPT  
06 98 85 77 78



Oktay ERGUN  
01 55 77 90 13



Ludovic CHMIELEWSKI

## ET MOTIV' 2026 ?

- ✓ Un alignement des animations entre Service Client et les agences.
- ✓ Suppression des seuils à 60 % sur les cœurs de métiers.
- ✓ Une mise à jour hebdomadaire des indicateurs du volet collectif.
- ✓ Mise en place du rendez-vous qualifiant chez Service Client : si l'agence concrétise un acte dans l'univers du rendez-vous, la vente est reconnue pour le conseiller Agence ET Service Client.

**MAIS** un objectif de +10 % de PNB !

Avec la transformation du réseau d'agences et le programme Retail 4.0 qui démarre, l'objectif de + 10 % de PNB est trop ambitieux. Il semble en décalage avec la réalité du marché, accentué par le contexte économique et géopolitique.



Les élus CFDT ont interpellé la direction sur la gestion de la rubrique «Ma Contribution» lancée en 2025. A l'appui du nouvel outil « Fiche Individuelle Collaborateur », les Managers doivent être « patrons de leur boutique » et avoir la main pour répartir cette enveloppe. Ce n'est pas à leur Région ou Direction de territoires d'intervenir. La Direction nous a entendu.



## AVIS CFDT

La CFDT a également porté une inquiétude quant à l'atteinte du montant métier pour les DIA suite aux changements de règles MOTIV'. La Direction a entendu et sera attentive si des décalages étaient constatés.

Chez Service Client, la nouvelle règle du rendez-vous qualifiant est pénalisante car « monoproduit ». Les élus CFDT demandent que toutes les ventes issues du rendez-vous pris par le Conseiller Service Client soient reconnues.

Cfdt:

BNP PARIBAS

## La Direction a entendu nos remontées du terrain & nos demandes. Elle valide à nouveau des boosters déjà obtenus par la CFDT en 2025 !



### Q1 2026

**AGENCES et CSI :** Baisse de 20 % de la rubrique « frais de dossier immobilier » pour le volet collectif des agences et pour le volet individuel des CSI.

**SERVICE CLIENT :** Indicateurs collectifs mis à un minimum de 100%. Si un des indicateurs collectifs est supérieur à 100 %, il sera reconnu.

Dans le cas où ces boosters ne seraient pas suffisants, vos élus CFDT demandent : soit le déblocage de primes de compensation, soit une diminution des objectifs du 1er quad (sans report sur le reste de l'année).

### Q2 2026

**AGENCES :** Mise en place de **BOOSTER\*** dans l'univers « ma priorité » pour les EER Majeurs Hors Etudiant, BPF, Extension, Conquête Pro vie Pro. Mise en place de **BOOSTER\*** dans l'univers « Cœur de métier » pour l'équipement assurance dommage (Home + Mobilité).

**CSEP :** mise en place d'un **BOOSTER\*** dans l'univers « Cœur de métier » sur les primes cumulées en prévoyance.



#### \*BOOSTER MOTIV

Si résultat  $\geq$  100% alors 150%

Si résultat  $\geq$  150% alors 200%

## ZOOM SUR LES CSEP : Un métier à valoriser



Pour la Cfdt il est urgent de revoir la situation MOTIV' des CSEP dont le travail n'est pas suffisamment reconnu, ni rémunéré à sa juste valeur ! Nous demandons :

- ▶ Des codes miroirs pour réellement mesurer et valoriser le travail des CSEP qui, aujourd'hui, produisent bien plus que le suivi effectué par les outils officiels de BNP Paribas.
- ▶ Le prolongement de la garantie métier sur 2026 comme ce fut le cas en 2025.
- ▶ Ou la possibilité pour les managers d'avoir recours à une enveloppe supplémentaire via « Ma contribution » pour déplaçonner les 2 items suivis et permettre de rattraper ce que les CSEP perdent dans leur réalisation et qui a été réattribué aux autres conseillers.



## « One TEAM, One DREAM », One YEAR



Au slogan « One Team, One Dream » de la Direction, pourquoi pas enfin « One Year » ? Les élus Cfdt ont une nouvelle fois porté en séance la demande du retour à un cadencement annuel des objectifs. La direction a entendu le message : les équipes IT y travaillent ! (A suivre en 2027 ?)

Cfdt: Adhésion en ligne



REJOIGNEZ-NOUS  
CFDT.FR ADHESION